le cnam
Paris

CentreCnamParis

Demande d'attestation de M1

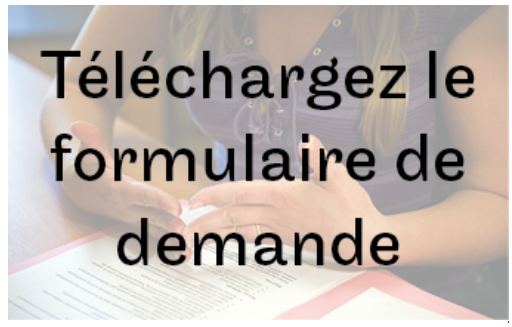

Une attestation de réussite au master 1 sanctionne la totalité des 60 crédits (ECTS) de cette année.

Afin d'étudier votre demande, merci de retourner par mail et dans un seul et même PDF (= une seule et unique pièce jointe) à l'adresse : par_diplomation@lecnam.net

> le formulaire complété,
> pour les attestations de réussite, ne joignez que celles des UE obtenues en région (par exemple : Cnam-IDF, Cnam-Paca, etc.), il est inutile de joindre les attestations de réussite obtenues au Centre Cnam Paris,
> votre diplôme de bac +3 (reconnu en France. Si vous avez un diplôme étranger ou un diplôme français autre que ceux reconnus officiellement de niveau II, vous pouvez contacter contact_paris@lecnam.net pour toute question),
> le scan de votre pièce d'identité.

Si votre M1 comporte une UA et que vous ne l'avez pas encore validée,vous devez vérifier les modalités de validation auprès du secrétariat de votre formation. Si vous n'avez pas validé les 60 crédits dans leur totalité, votre demande ne pourra pas être acceptée. Si votre UA n'apparaît pas comme validée dans votre portail élève, votre demande ne pourra pas être acceptée.

⚠ La candidature en entrée de master est obligatoire. Il n'est pas possible de délivrer d'attestation de réussite au master 1 sans être inscrit.e au master, pour cela, il faut avoir candidaté et avoir été accepté.e en master.

Cette attestation ne sera délivrée qu'aux élèves quittant le Cnam et ayant besoin de cette attestation pour candidater dans un autre établissement.

le cnam

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

https://www.cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/demande-d-attestation-de-m1-1036134.kjsp?RH=cepespreserve